

Compte rendu CTPL du 3 octobre 2005

Le comité technique paritaire local s'est réuni le 3 octobre 2005 sous la présidence du Trésorier-payeur général.

L'ordre du jour était :

1. Rapport d'activité des services déconcentrés du Trésor public pour 2004
2. Transformation d'un emploi de cadre B en A
3. Questions diverses

Rapport d'activité des services déconcentrés du Trésor public pour 2004 :

Dans la conclusion du commentaire joint par le Trésorier-payeur général, il est écrit «**face à ces ambitions de performance et grâce à la mobilisation de tout le réseau, le Trésor public en Creuse a atteint ou dépassé la très grande majorité des résultats quantitatifs qui lui étaient assignés (10 objectifs en Creuse)**».

Satisfecit de la direction.

Les agents du réseau seront très contents d'apprendre que le département de la Creuse se trouve dans le peloton de tête dans un certain nombre de missions et notamment en matière de recouvrement.

Concernant le recouvrement des amendes et des produits divers, elle se situe à la deuxième place. En matière d'amendes, cela serait dû «au civisme» des redevables.

Heureusement que les agents participent aux résultats obtenus et ce malgré des conditions de travail qui se dégradent chaque jour. Des effectifs qui fondent comme neige au soleil : **176 agents en 2004 contre 187 en 2002.**

Depuis plusieurs années des tâches nous sont enlevées au nom :

- d'une meilleure efficacité
- de la modernisation
- d'un meilleur service rendu à l'utilisateur.

Aujourd'hui les contrôles sont de plus en plus allégés. L'utilisateur n'y trouve pas toujours ce qu'il est en droit d'attendre d'un service public de qualité. Les agents sont de plus en plus dépités et viennent souvent «travailler à reculons» **mais le principal n'est-il pas que les chiffres des statistiques soient satisfaisant pour nos dirigeants.**

Transformation d'un emploi de cadre B en A

Deux demi-emplois de catégorie B sont supprimés au service CEPL et recouvrement (il s'agit sans doute d'une motivation ou d'un encouragement de la part de la direction face aux résultats obtenus en matière de produits divers) suite à la création d'un poste d'adjoint à la trésorerie de Guéret Piquetelle au 1^{er} août 2005.

La parité syndicale a voté contre la suppression de cet emploi de catégorie B.

Questions diverses

Huissier du trésor :

Une expérimentation d'une durée d'un mois (ce qui paraît court) va voir le jour prochainement. Un huissier du Trésor de l'Allier va venir officier en Creuse. Cela devrait permettre une comparaison avec le travail effectué par les huissiers de justice du département.

Nous en avons profité pour réitérer notre demande de création de poste d'un huissier du Trésor.

Un nouveau directeur général à la DGCP :

Il devrait être nommé prochainement à la place de M BASSERES. Il pourrait ainsi signer les arrêtés de fermetures des cinq postes Gentioux - Le Grand-Bourg - Pontarion - St-Sulpice-les-Champs et La Courtine où les permanences viennent de commencer.

Restructuration du réseau :

En ce qui concerne les trésoreries de Chambon et d'Auzances, le TPG attend le résultat (en principe en novembre) des travaux de la conférence nationale des services publics initiée par Raffarin juste avant la grande manifestation du 5 mars à Guéret.

Tuteur Hélios :

Le tuteur est nommé au 1^{er} novembre, il s'agit du chef de poste de la trésorerie de la Souterraine, l'intérim de ce poste sera assuré par le comptable de Dun.

Travaux immobiliers :

Enfin, après des années passées dans un appartement, la Pairie va emménager dans des locaux rénovés (ancienne TP Guéret) ou elle devrait être depuis... 2001.

Déficit de la Sécurité sociale

Cette année, nous allons devoir donner un euro non remboursé de notre poche,

Nous allons être très contrôlés lors de nos arrêts maladie,

Nous allons devoir consulter un généraliste avant d'aller voir un spécialiste...

Toutes ces mesures pour réduire le "soi-disant" trou de la Sécu !

Mais le fameux trou de la Sécu de 11 milliards d'euros existe-t-il vraiment ? Et bien lisez ce qui suit...

Vous avez dit trou de la Sécu ?

- 7,8 milliards non reversés à la Sécu sur les taxes sur le tabac
- 3,5 milliards non reversés à la Sécu sur les taxes de l'alcool
- 1,6 milliards non reversés à la Sécu des assurances auto pour les accidentés de la route
- 1,2 milliards non reversés à la Sécu de la taxe sur les industries polluantes
- 2 milliards de TVA non reversés à la Sécu
- 2,1 milliards de retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés
- 1,9 milliards de retard de paiement par les entreprises, etc.

C'est-à-dire : 20,1 milliards d'euros. Ces chiffres sont issus du rapport des comptes de la Sécu pour 2003.

Sans commentaires

Vente de micros-ordinateurs.

Suite à la demande de la CGT Trésor des micros ordinateurs viennent d'être vendus aux agents.

Après la médaille on pensait avoir tout vu...

Et bien non.

Distribution au CDI de Nîmes d'une plaquette des services sociaux du Gard !!!

Mon argent ou comment dépenser mieux.

Petit panel des propositions :

Quelques recettes pour manger moins cher :

- Je fais une liste et je m'y tiens
- Je fais mes courses le ventre plein... je suis moins tenté

Consommation d'eau :

- Chasse d'eau : Attention aux enfants qui s'amuse à tirer la chasse d'eau
- Cela vous coûte 3 fois moins cher de vous laver les mains à l'eau froide qu'à l'eau chaude.

Et le pompon,

dans la rubrique je pense mes dépenses :

- 1 paquet de cigarettes/30 jours = 150 euros/mois
- Petites surprises et gourmandises pour les enfants = 10 euros/mois
- Cadeaux et fêtes divers = 30 euros/mois
- 1 boîte d'aliments pour animaux/jour = 45 euros/mois
- 1 journal quotidien + 2 revues mensuelles = 30 euros/mois
- 1 loto + tierce/semaine = 15 euros/mois
- Loisir et passion = 25 euros/mois
- Produits et soins de beauté = 30 euros/mois

Au total les dépenses futiles de cette famille représenteraient 335 euros/mois

Et ceci n'est pas un commentaire de la plaquette mais ce qu'il y est réellement inscrit.

Voilà donc la réponse à la grève et à nos soucis financiers !!

Mouvement de mutations - réintégrations du 1er janvier 2006

Aucun départ - Aucune arrivée dans le département

Plus de 6 000 visites

Retrouvez ce journal et les dernières infos publiées sur le site internet de la section CGT Trésor Creuse

www.tresor.cgt.fr/23/

Déshabiller Pierre pour habiller Pôles

C'est ce qui va arriver à 48 services CEPL qui vont être déshabillés de la mission d'apurement qui leur était dévolue depuis des années au profit des Pôles interrégionaux d'apurement administratif (PIAA) de Toulouse et Rennes

Dans la brochure «vantant» les mérites de ces pôles interrégionaux d'apurement administratif (PIAA) on peut lire en gros titre :

- «**deux pôles spécialisés pour optimiser les contrôles**». Les agents des services CEPL apprécieront...
- au sujet des PIAA «**ils mettent en œuvre des méthodes de contrôle garantissant des contrôles pertinents et efficaces...**» Ah bon, ce n'était pas fait jusque là.

Dans une interview d'un responsable d'un des centres.

Question : Vous êtes confiants dans la réussite de votre mission.

Réponse : oui car les agents que nous allons encadrer ont choisi cette activité... et ont reçu une formation adaptée pour atteindre le niveau de compétences requis. En outre, je pense que la spécialisation sur les tâches de vérification sur pièces qui va être mise en œuvre au sein des PIAA contribuera à la qualité des comptes...

Commentaire : les agents qui travaillent dans ce centre après la restructuration de la Redevance de Toulouse n'ont pas forcément choisi cette activité.

En ce qui concerne la qualité des comptes, pourquoi la DGCP n'a t-elle jamais permis aux CEPL de mettre en œuvre ces contrôles auparavant ?

Quelles économies pour la DGCP ? On peut se poser la question puisqu'un bâtiment sera loué à Toulouse (plusieurs centaines de milliers d'euros).

Au moment où le gouvernement évoque des mesures pour préserver l'environnement.

Au moment où les prix des carburants n'ont jamais été si élevés. Des transporteurs routiers privés viendront chercher les comptes 2004 pour les acheminer dans les centres et vraisemblablement les ramener pour être versés aux archives départementales.

Quel gain économique et environnemental ? Quelle logique à tout cela ? Le gouvernement cherche à faire des économies, rogne sur un bon nombre de lignes budgétaires etc... Voilà au moins, une dépense supplémentaire qu'il aurait pu éviter.

Défense des services publics

Après Guéret le 5 mars 2005, une nouvelle manifestation nationale à Paris le 19 novembre pour la défense et le développement des services publics. Le collectif creusois de défense et de développement des services publics organisera le déplacement à Paris. Le rendez-vous est fixé à 14h place d'Italie. Le transport devrait se faire en train. Les modalités vous seront communiqués prochainement. **Réservez votre journée.**

